

## **SDEGM : effacement des réseaux électriques et téléphoniques rue des Rosiers et rue des Acacias**

Monsieur MORIN, Adjoint responsable de la Commission Cadre de Vie - Travaux présente au Conseil Municipal l'avant-projet sommaire d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques cité en référence.

Il précise qu'à ce niveau d'instruction du dossier les montants mentionnés ci-dessous sont communiqués à titre indicatif. Les éléments détaillés seront transmis après programmation de l'opération par le Comité de choix.

Le SDEGM propose à la Commune de réaliser ces travaux aux conditions financières suivantes :

### Réseaux d'électricité :

Estimation du coût des travaux (y compris Moe 4%)	Prise en charge du SDEGM	Participation de la Commune
104 000 € HT	62 400 € HT	41 600 € HT

Le SDEGM financera cette opération à hauteur de 60 %, du montant HT, selon les modalités définies par le comité syndical. Le solde du montant HT constitue la participation à charge de la Commune.

La taxe sur la Valeur Ajoutée sera prise en charge et récupérée par le SDEGM.

### Réseaux de télécommunication :

Désignation des travaux (y compris Moe 4%)	Estimation TTC des travaux de Génie Civil	Participation de la Commune (établie sur TTC)
Rue des Rosiers et rue des Acacias	28 000 €	19 600 €

L'estimation toutes taxes comprises, a trait aux travaux de génie civil des réseaux de télécommunication déduction faite de la participation du SDEGM (30 %).

### Eclairage public :

	Estimation HT des travaux	Prise en charge du SDEGM (25 %)	Participation de la Commune (établie sur HT)
EP 14 mats	32 000 €	8 000 €	24 000 €

Le Conseil décide :

- de réaliser l'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et EP en 2013,
- s'engage à participer financièrement aux travaux d'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et EP ci-dessus aux conditions en vigueur au moment de la programmation.

**Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

**Pour copie conforme :**

**Le Maire :**

**Pierre-Yves**

**MARDELÉ**